



HUGUETTE

TIEGNA

Députée de la deuxième circonscription du Lot

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

## « L'Industrie est un pilier de l'économie Locale » HT

Madame Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, s'est déplacée, jeudi 28 mars 2019 à Figeac, afin de rencontrer les acteurs industriels du territoire.

En effet, Madame Pannier-Runacher, a inauguré, aux côtés des chefs d'entreprises, des élus locaux et de Madame Tiegna, Députée du Lot, l'usine du futur de Figeac Aéro, dirigée par Jean-Claude Maillard, ainsi que le projet Centre d'Excellence Hélices de l'entreprise Ratier, présidé par Jean-François Chanut, avant de clôturer la journée par une table ronde, au sein de la CCI de Cambes, en présence du président de la CCI du Lot Thomas Chardard et des responsables de pôle emploi et de l'AFPA, autour des besoins de recrutement du secteur.

« En tant que Députée du Lot et Vice-Présidente de l'OPECST, mon rôle est d'aider les acteurs locaux à préserver le dynamisme des industries Lotoises, qui représentent près de 13.000 emplois, et dont la politique d'innovation et d'investissement en font les garantes de notre ruralité conquérante et innovante. Cette industrie est un pilier de l'économie nationale et lotoise, puisque je le précise, selon les sources INSEE, la part de l'emploi salarié dans l'industrie s'élève à 27% sur la communauté de commune du Grand Figeac et 24.5% sur celle de CAUVALDOR, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale de 13.1%. » HT

Madame Pannier-Runacher, s'était déjà rendu sur le site de Ratier à Figeac, le 13 novembre 2018, dans la perspective du dispositif gouvernemental « Territoires de l'industrie » dont le territoire de Figeac-Aurillac-Rodez a été labellisé, le 22 novembre 2018, ayant pour objectif de permettre le soutien des entreprises industrielles des zones périurbaines et rurales et le maintien de l'attractivité de ces territoires.

« Nous avons, en tant que député(e)s, aux côtés du gouvernement, bien appréhendé les particularités et contraintes que peuvent rencontrer les acteurs industriels dans nos territoires, et les inquiétudes qu'ils peuvent avoir face aux perspectives d'avenir. Ce dispositif des territoires de l'industrie est un signal fort et permettra, par une mobilisation collective, de valoriser l'industrie du pays, de renforcer nos emplois d'industrie, de stimuler l'attractivité de nos territoires, de libérer l'innovation et de simplifier les contraintes administratives et réglementaires de nos entreprises. » HT

### Contact presse

A Paris - Tel : 01.40.63.75.65

En circonscription – Tel : 06.73.35.73.10

[huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr](mailto:huguette.tiegna@assemblee-nationale.fr)